Compte rendu

Réunion Conseil du 10/12/2021

**Personnes présentes** : DIDIER Gérard - HODE Dominique - HOLLARD Annette - HUERTAS Anne-Marie - PERRIN Marie-Paule - REGOURDAL Jean-Paul - ROST Charles - SALMON Laurent - TISSERANT Dominique

**Personnes absentes excusées** et **Procurations**

RENAUD Stéphanie procuration à Anne-Marie HUERTAS

LALEVEE Laurence procuration à Anne-Marie HUERTAS

**Secrétaire de séance :** Jean Paul REGOURDAL

Information sur les mesures dérogatoires en lien avec le COVID. Demande d’adoption de la séance à huit clos. Le conseil municipal prononce le huis clos.

1. **Contrat Maria SACHOT**

RAPPEL : obligation pour la Commune de prévoir un accompagnement dans le bus du fait de la scolarisation d’enfants de moins de 6 ans (3 enfants de 3 ans) ;

Mme SACHOT Maria, actuellement employée municipale à raison de 5 h 46, est d’accord pour assurer cet accompagnement.

Par conséquent, Mme le Maire propose une modification de son contrat de travail, plus précisément modification de son temps de travail passage à 8h32/semaine, ainsi que de sa fiche de poste.

La modification de la durée hebdomadaire de travail de Mme Sachot Maria a été approuvée par le comité technique du CDG le 18 novembre.

Mme le Maire demande au Conseil municipal de valider la modification de contrat de travail et de l’avenant.

***VOTE : adopté à l’unanimité***

1. **Demande de délivrance de coupes affouagères pour l’exercice 2022**

Le conseil municipal

* sollicite la délivrance de la coupe de feuillus dans les parcelles 2 et 16
* fixe la destination et les conditions d’exploitation des produits comme suit : bois de chauffage, arbres de diamètre inférieur à 40 cm = exploitation par les affouagistes – arbres de diamètre sup à 40 cm = exploitation par un bucheron mandaté par la commune – 40 arbres
* désigne 3 garants : Jean Paul REGOURDAL, Charles ROST et Olivier POIROT.
* Fixe la taxe d’affouage à 140€.
* Début des travaux le 20 décembre 2021 – hors dimanche et jours fériés.

***VOTE : adopté à l’unanimité***

1. **Redevance annuelle d’occupation du domaine public par France Télécom 2021**

Le conseil municipal prend connaissance du tableau récapitulatif du tarif appliqué pour la redevance annuelle d’occupation du domaine public par France Télécom – défini par décret N° 2005-1676 du 27 décembre 2005

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **aérien** | | | **souterrain** | | | **Emprise au sol** | | | **Total** |
|  | km | prix | montant | km | prix | montant | km | prix | montant |  |
| 2021 |  | 55,05 | 196,80 |  | 41,29 | 6,61 |  | 27,53 | 16,52 | 219,93 |

***VOTE : adopté à l’unanimité.***

1. **Motion de soutien au CDG pour la formation des secrétaires de Mairie**

Le CDG demande que le conseil municipal soutienne la motion visant à pérenniser la formation des secrétaires de mairie par Pôle Emploi.

***VOTE : adopté à l’unanimité***

1. **Création Syndicat Mixte Moselle Amont**

Après présentation du projet de création du Syndicat Mixte Moselle Amont, le conseil se prononce comme suit

***VOTE : abstention 9 – pour 2***

**Adopte la création de ce syndicat**

1. **Questions diverses**

* Travaux d’accessibilité : dossier en cours pour paiement de subvention au Département et à la Préfecture.
* Une demande de prêt est envisagée pour paiement des travaux enfouissement.
* Point sur les travaux d’enfouissement : une partie des mauvais blés et rue du Tinturon. Mauvais Blés RAS. Rue du Tinturon : avancée progressive avec quelques évènements comme conduites évacuation eaux pluviales percées – caisson compteur abimé chez un particulier. Dernière réunion de chantier ce vendredi matin : les travaux vont se poursuivre au bout de la rue du Tinturon.
* Une demande d’une habitante a été faite pour buser le fossé attenant à sa propriété qui longe la route. Un courrier pour demande de renseignement sur la faisabilité sera envoyé à l’AMF ou à l’agence de l’eau.
* Bois et fers d’eaux : devis signés avec l’Entreprise Dieudonné de Belmont Sur Buttant.
* Repas des anciens avec Laval sur Vologne a eu lieu, 10 personnes de Fays y participaient. Repas convivial. Des bons achats sont prévus pour les anciens qui n’ont pas participé au repas.
* AG association cyclotourisme : une bourse au vélo est prévue le samedi 19 mars 2022.
* Bulletin municipal : des idées et articles sont les bienvenus.
* SMIC : proposition d’achat groupé de tablette numérique. Hypothèse non retenue.
* Plan de travaux 2022 – orientations budgétaires : à réfléchir pour le budget 2022.
* Remerciements des Associations
* Réouverture de la ligne ferroviaire Saint-Dié – Bruyères le dimanche 12 décembre. Invitation par la Mairie de Bruyères devant la gare à 10h45.
* Discussion sur la modification des portages de repas, passage de repas chauds à repas froids à partir du 1er janvier 2022.